

// COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 avril 2024

Les gaz renouvelables, entre maturité et innovation

Publication du Panorama des gaz renouvelables 2023

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et les opérateurs des réseaux gaziers - Gaz et Territoires, GRDF, GRTgaz, et Teréga - publient l'édition 2023 du Panorama des gaz renouvelables. Après un ralentissement des projets de production de biométhane constaté depuis 2021, cette 9^{ème} édition s'inscrit dans une nouvelle dynamique. Avec plus d'une centaine de nouveaux projets inscrits au registre des capacités à la suite de la revalorisation du tarif d'achat en juin 2023, la filière redémarre. Seul un cadre stable, prévisible, au bon niveau de soutien permettra l'augmentation du nombre de projets et l'atteinte de l'objectif de 20 % de gaz renouvelables dans le mix à l'horizon 2030.

Pour Jules Nyssen, Président du Syndicat des énergies renouvelables (SER) : « La France s'est engagée à devenir le premier grand pays industriel au monde à sortir de sa dépendance aux énergies fossiles. La réussite de cette ambition passe par la maîtrise des consommations d'énergie grâce à la sobriété et à l'efficacité énergétique et par le développement des énergies renouvelables et bas carbone. Les acteurs de la filière gaz renouvelables considèrent que la complémentarité entre électrons et molécules s'avère seule à même de répondre aux enjeux climatiques, environnementaux et de souveraineté qui sont devant nous ».

La méthanisation : une filière qui a démontré son efficacité, en attente de plus de visibilité

Les quantités de biométhane effectivement injectées dans les réseaux de gaz ont encore progressé en 2023, pour atteindre 9,1 TWh soit +31% comparé à 7,0 TWh fin 2022. Au 31 décembre 2023, 652 installations injectaient du biométhane sur notre territoire, dont 139 nouvelles, représentant au global une capacité de production annuelle de 11,8 TWh/an, soit la capacité de production de 2 réacteurs nucléaires¹. La méthanisation pour injection est la seule filière d'énergie renouvelable française à être en avance sur les objectifs qui lui ont été fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) – soit 6 TWh de production à fin 2023. Ces bons résultats ne doivent néanmoins pas masquer le ralentissement qu'a connu la filière sur le second semestre 2023, conséquence de la modification du cadre économique fin 2020.

Pour les projets inférieurs à 25 GWh/an, la réforme du tarif d'achat entrée en vigueur en juin 2023, pour répondre au contexte inflationniste, a été accueillie favorablement par la filière. Elle a représenté une bouffée d'air pour la filière, en permettant à une centaine de projets d'entrer au registre des capacités. Depuis novembre 2020, les projets supérieurs à 25 GWh/an ne disposent d'aucun mécanisme de soutien pérenne. Pour ces installations, la filière souligne l'urgence de la publication rapide du second décret d'application relatif au dispositif extrabudgétaire des Certificats de Production de Biogaz (CPB). Il doit être assorti d'un engagement politique qui affirme des objectifs ambitieux à l'horizon 2030.

Et enfin, la filière plaide pour la mise en œuvre rapide des appels à projet pour le biométhane non-injecté à usage carburant (BioGNV).

Développer les nouvelles voies de production gaz renouvelables : un enjeu majeur

¹ Hypothèses retenues : production d'un réacteur nucléaire (5,5 TWh/an) ; taux de disponibilité d'un site de méthanisation : 90 % ; taux de disponibilité d'un réacteur nucléaire : 70 %, puissance de réacteur : 900 MW.

Les nouvelles voies de production de gaz renouvelables apparaissent comme le complément incontournable à l'atteinte des objectifs de la prochaine Stratégie Française pour l'Énergie Climat (SFEC). Les objectifs de production chiffrés pour la période 2024-2035 mentionnent la possibilité d'avoir dans la prochaine PPE des mesures de soutien aux filières pyrogazéification et gazéification hydrothermale pour des démonstrateurs de taille industrielle. Le Power-to-Methane, filière essentielle au couplage des systèmes énergétiques électrique et gazier, ne figure étonnamment pas dans la liste des filières visées.

Près d'une cinquantaine de projets de pyrogazéification sont déjà identifiés dans tous les territoires et se tiennent prêts à engager une phase de développement industriel en France comme en Europe. Ils ouvrent la voie à une valorisation énergétique locale d'un large panel de déchets solides ou liquides.

Dans ce contexte, il devient urgent que les pouvoirs publics lancent l'appel à projets pyrogazéification annoncé au printemps 2023.

Les acteurs français – collectivités, industriels et start-up - sont prêts, donnons-leur les moyens de contribuer à la production d'une énergie locale, qui permettra d'atteindre la neutralité carbone du mix énergétique français à l'horizon 2050.

[Télécharger le Panorama des gaz renouvelables 2023 \(ajouter le lien d'hébergement\).](#)

CONTACTS PRESSE

A propos de Gaz et Territoires

Gaz et Territoires est le seul syndicat professionnel représentatif des entreprises locales de distribution de gaz. Ces entreprises sont des acteurs locaux, appartenant à la sphère publique ou coopérative, réalisant des missions de service public et d'intérêt général au service du territoire dans lequel ils sont implantés. Au plus proche des attentes et par une fine connaissance du terrain, les entreprises locales de distribution accompagnent les usagers, créent du lien et de l'emploi local, innovent et accélèrent la transition énergétique en générant, par leur modèle fondé sur le circuit-court, de la confiance et de l'acceptabilité sociale dans les territoires qu'elles desservent où vivent plus de 2 millions d'habitants.

Contacts presse : Stéphane Andrieu - stephane.andrieu@gaz-et-territoires.fr

A propos de GRTgaz

GRTgaz est le principal opérateur français de transport de gaz et le 2^{ème} transporteur européen. Le Groupe compte deux filiales : Elengy (leader des terminaux méthaniers en Europe) et GRTgaz Deutschland (opérateur du réseau MEGAL). En cohérence avec sa [raison d'être](#) « Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat », GRTgaz assure des missions de service public visant à garantir la sécurité d'acheminement de ses 865 clients (producteurs de biométhane, expéditeurs, industriels, centrales électriques et distributeurs). GRTgaz est engagée en faveur de la neutralité carbone et adapte son réseau aux défis écologiques et numériques ; elle soutient le développement des filières d'hydrogène bas-carbone et de gaz renouvelables (biométhane et gaz issus des déchets solides et liquides). Elle développe également le transport de CO₂ dit fatal à des fins de décarbonation de l'industrie.

Chiffres clés : 32 600 km de canalisations, 625 TWh de gaz transporté, 3 300 salariés, 2,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023 (2,6 Mds € au niveau Groupe).

Retrouvez-nous sur : <https://www.grtgaz.com/>, [X](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#)

Contact presse : Valentine Leduc - valentine.leduc@grtgaz.com

A propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable. GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France. GRDF est le 1er distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la nouvelle plateforme d'actualités Just decarb.

Contact presse GRDF : grdf-nat-presse@grdf.fr - 01 71 19 18 11

A propos du SER

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent,



notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Cynthia KARI – 07 87 14 71 26 | service_presse_ser@enr.fr

A propos de Teréga

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 75 ans un savoir-faire d'exception dans le développement et l'exploitation d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Teréga dispose de plus de 5 000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 16 % du réseau de transport de gaz français et 26 % des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 799 millions d'euros et compte environ 650 collaborateurs.

La responsabilité sociétale est au cœur de la stratégie de Teréga, engagée dans la transition énergétique vers la neutralité carbone. Teréga déploie des programmes sur l'ensemble des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) : la sécurité de ses collaborateurs et la sûreté de ses infrastructures (via le programme PARI 2025), le développement durable des territoires et la responsabilité sociale (avec le programme ENERGIZ MOUV), le soutien de projets philanthropiques (à travers le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies) et la réduction des impacts environnementaux (grâce au programme BE POSITIF), avec un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -30 % à l'horizon 2030 par rapport à 2021, sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3.

Contact presse : Céline DALLEST – 06 38 89 11 07 | celine.dallest@terega.fr